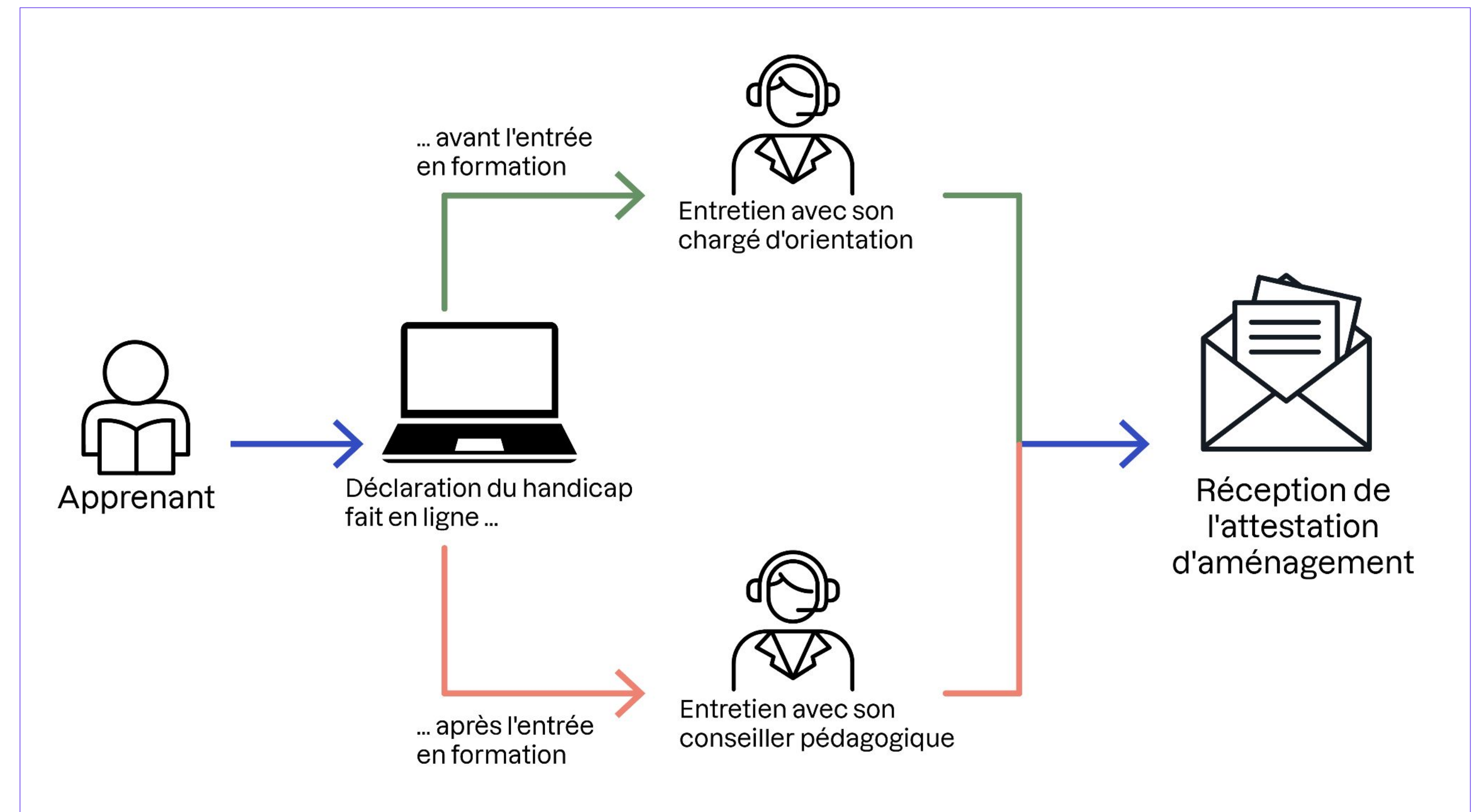




- 1 Assimiler le cadre légal pour garantir un accompagnement conforme aux droits des personnes en situation de handicap.
- 2 Se familiariser avec les familles de handicap pour comprendre leurs spécificités et mieux accompagner les apprenants.
- 3 Identifier et analyser les besoins spécifiques des apprenants afin d'adapter les méthodes pédagogiques.
- 4 Déployer des stratégies adaptées en créant votre plan d'accompagnement personnalisé.
- 5 Évaluer et ajuster l'accompagnement régulièrement pour assurer une inclusion efficace et continue.
- 6 Communiquer avec bienveillance et inclusivité.



Le parcours d'un étudiant OC en situation de handicap

Bonnes pratiques 👍

- ✓ Favoriser une communication claire et explicite
- ✓ Engager un dialogue neutre, ouvert et sans jugement pour favoriser une relation de confiance.
- ✓ Proposer des outils numériques adaptés aux besoins spécifiques des apprenants.
- ✓ Encourager l'autonomie sans infantiliser l'apprenant. Créer un climat bienveillant en valorisant les efforts et progrès.
- ✓ Respecter la confidentialité des informations liées au handicap.
- ✓ Collaborer avec les équipes OC pour optimiser l'accompagnement. Cadrer les échanges pour respecter les limites de chacun.

Définitions 🔍

- Accessibilité numérique** : Ensemble de pratiques et de normes visant à rendre les contenus et outils numériques utilisables par tous, y compris les personnes en situation de handicap.
- RGPD (Règlement général sur la protection des données)** : Réglementation européenne encadrant la collecte, le traitement et la protection des données personnelles.
- Aménagement de formation** : Modalités de formation adaptées aux besoins d'une personne en situation de handicap dans le cadre de la formation.
- Référent handicap** : Personne nommée au sein d'OpenClassrooms pour accompagner les apprenants en situation de handicap.
- Conseiller pédagogique** : Personne chargée au sein d'OpenClassrooms de suivre la progression pédagogique des apprenants.
- Tiers-temps** : Dispositif d'aménagement accordant un temps supplémentaire pour les examens (soutenances) aux apprenants en situation de handicap.
- Plan d'accompagnement personnalisé** : Ensemble d'ajustements pédagogiques définis par le mentor pour répondre aux besoins spécifiques d'un apprenant.